

2ème année de Master - Mention "Droit international"
Parcours : Droit des transports en apprentissage
Enseignements et contrôle des connaissances : 2025-2026

Version du 10/02/2025

Premier semestre		Volume horaire du semestre :		220,00 h		ECTS :		30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal				
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée		
UE : approfondissement du transport modal									
UE 1.1.1 : Droit du transport ferroviaire		20,00			300	30	Ecrit	4h	
UE 1.1.2: Droit du transport routier		20,00							
UE 1.1.3 : Droit du transport aérien		20,00							
UE 1.1.4 : Droit du transport maritime		20,00							
UE professionnalisation des apprentis									
Séminaires professionnalisants		85,00							
Suivi pédagogique (3h/étudiant)		15,00							
Cours à distance		10,00							
Travail personnel		30,00							
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points		

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		205,00 h		ECTS :		30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal				
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée		
UE : approfondissement de l'environnement du transport									
UE 2.1.1: Infrastructures, réseaux mobilités		15,00	20		2				
UE 2.1.2 : Droit douanier		15,00			200	20	Ecrit	3h	
UE 2.1.3 : Régulation économique et concurrentielle des activités de transport		15,00							
UE 2.1.4: Droit du transport fluvial		10,00							
UE 2.1.5: Droit social des transports		15,00							
UE 2.1.6: Responsabilités et assurances du transport		20,00							
UE 2.1.7: Arbitrage international		10,00							
UE 2.1.8 : Droit international des espaces et de l'environnement		20,00							
UE 2.1.9 : Anglais des transports		10,00	20		2				
UE professionnalisation des apprentis									
Suivi pédagogique (3h/étudiant)		15							
Cours à distance		10							
Travail personnel		50							
Valorisation de l'expérience professionnelle (rapport de stage)				60	6				
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points		

* les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année